

Tarifs 2012

Par heure

a) TARIF HORAIRE BRUT

Main-d'œuvre d'appoint occasionnelle NON LOGÉE ET NON NOURRIE	Frs	17.50
--	------------	--------------

b) TARIF BRUT POUR LES JOURNALIERS

(Effeuilles, vendanges)

Par heure de travail

Main-d'œuvre non logée, non nourrie	Frs	* 16.05
--	------------	----------------

Nous vous invitons à ne plus utiliser les salaires suivants :

Main-d'œuvre logée, non nourrie	Frs	* 14.35
Main-d'œuvre non logée mais nourrie	Frs	* 12.90
Main-d'œuvre logée et nourrie	Frs	* 11.25

c) TRAVAUX VITICOLES A TACHE

Par hectare

(Tarif brut et indicatif pour Guyot basse)

Taille de la vigne non pré-taillée (vigne pré-taillée : -30%)	Frs	1440.-
Tendre les rames	Frs	400.-
Ebourgeonner	Frs	1310.-
Palisser, effeuiller	Frs	2630.-

Frais de voyage : le remboursement des frais de voyage du personnel journalier (effeuilles, vendanges, etc.) est à la libre appréciation de l'employeur et ne revêt aucun caractère obligatoire.

Les tarifs indiqués ci-dessus sont calculés vacances non comprises. Afin d'éviter d'éventuels différends il est judicieux de le préciser séparément sur les fiches de salaire (salaire brut x 8.33%) ou (salaire brut x 10.64%).